



DISCOURS DE PHILIPPE JAHSHAN PRÉSIDENT DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Monsieur le Ministre,

Merci pour votre présence parmi nous aujourd'hui,

Ici sont représentés l'ensemble des têtes de réseaux nationales et représentations régionales du mouvement associatif. Vous avez les secteurs du sport, de la famille, de la solidarité internationale, du sanitaire et social, de l'éducation populaire et jeunesse, des droits, de l'environnement, du développement rural, de la culture et du patrimoine, les représentants des Mouvements associatifs Régionaux de l'ensemble des territoires de France et le premier d'outre-mer. Ainsi que nos représentants au groupe des associations au CESE et les partenaires du Mouvement Associatif.

Monsieur le ministre, deux ans après le début du quinquennat, le cadre d'une véritable politique de vie associative est toujours en construction alors que le temps urge. Je ne méconnais pas le fait que vous-même, n'êtes là que depuis octobre 2018, ni votre réelle écoute et motivation à porter ce sujet.

Je ne nie pas non plus les avancées et les acquis depuis la remise de notre rapport et le lancement de votre feuille de route : le mécénat des PME/TPE, les deux propositions de loi en cours ou le dialogue qui s'entame sous de très bons auspices avec la DJEPVA sur l'évaluation.

Il y a eu des blocages aussi, le groupe sur la fiscalité notamment. J'y reviendrai. Aussi je veux profiter de ce temps pour vous passer ce message sur l'urgence d'agir et d'accélérer le processus de mise en œuvre et de densification de votre feuille de route.

Vous avez vu les chiffres de Tchernogog. Baisse des subventions publiques et stabilisation même des commandes publiques. Baisse des dons en 2018. Avec les risques sur le mécénat, ou la stagnation relative des moyens du service civique, de plus en plus difficiles à lever dans un contexte à la fois de création associative qui demeure intense (et tant mieux), et de mise en concurrence accrue face aux financements qui se raréfient ou se transforment (appels à projets etc.)

Cette urgence est accentuée par les nombreux discours auxquels nous avons eu droit sur l'importance des associations et de la vie associative. Nous n'en doutons pas à vrai dire, même si nous pouvons avoir pleine conscience des progrès aussi à accomplir chez nous. Mais nous n'en doutons pas au vu des réalités, des chiffres, de la force que représente le tissu associatif, de l'histoire de ses réalisations pour l'intérêt général dans tous les domaines, et qui le rend tout simplement indispensable à la mise en œuvre de toute politique publique. Vous le savez bien ! Le Premier Ministre appelle les associations à jouer leur rôle dans la cohésion sociale, ou pour accompagner la transition écologique indispensable ! Ce rôle nous le jouons, et dans l'esprit de responsabilité et d'engagement de nos militants. Mais la fragilisation des associations n'aide pas et c'est toute la société qui y perd. Un tissu associatif en bonne santé, c'est une société en meilleur état, une économie plus juste et une démocratie qui va mieux. Mais au-delà des difficultés multiples des associations dans leur quotidien c'est face à un avenir qui demeure flou que la question se pose aussi.

La vie associative a besoin de perspectives et de confiance en ce qu'elle est et pour ce qu'elle porte dans le pays, y compris quand cela prend les formes d'une expression critique aux options politiques du moment.

Elle a aussi besoin d'une méthode de travail qui ne soit pas seulement fondée sur une série de mesures.

C'était le sens de notre proposition dans le rapport que j'ai remis au PM en juin 2018. Pour penser et mettre en dialogue entre les pouvoirs publics et le monde associatif, une politique de vie associative qui pose les principes d'un contrat global et qui redonne perspective et sens aux mesures à prendre.

Cela sur les sujets de fond : le sujet économique, le sujet fiscal dans un contexte où la part des bénéficiaires d'activité continue de s'accroître et met en risque le socle actuel, l'engagement, la qualité et l'évaluation, l'accompagnement, l'emploi, l'Europe et sa non-reconnaissance de l'économie non lucrative, ou l'organisation du dialogue civil et du partenariat tripartite Etat-Collectivités-Associations via la Charte des engagements réciproques.

Les choses sont engagées sur certains de ces points. J'ai parlé de l'évaluation. J'espère que nous pourrions poursuivre le dialogue entamé sur l'emploi associatif.

Il faut continuer de la faire avec cette lecture transversale indispensable parce que la période est aux transitions voire aux mutations dans de nombreux domaines et qui ne sont pas toujours choisies ou dont on ne perçoit pas toujours les conséquences ou incidences sur l'action associative et de terrain en définitive. Aussi, nous perdons tous, et la puissance publique en premier lieu, à ce que les associations s'affaiblissent ou se perdent.

Les associations doivent s'affirmer et affirmer leur identité, se raconter, et trouver les solutions ; c'est ce qu'elles font le plus souvent.

Mais elles ne sont pas toujours en mesure de le faire dans les bonnes conditions voire du tout. Elles ne peuvent pas s'adapter sans fin à toute évolution au risque de se dénaturer. Et dénaturer leurs missions. Et rater la cible de leurs actions. Aussi, il faut être en meilleure maîtrise du contexte.

A nous de redire ce qui est le plus adapté à la vie associative, et vous de le prendre en compte et de prévoir la part de l'effort public pour cela, en termes de cofinancement et de modalités de cofinancement, mais également en termes d'environnement légal, fiscal et d'accompagnement à la diversification des moyens.

C'est le sens du projet autour de la revue des modèles socioéconomiques associatifs que le monde associatif travaille depuis longtemps, mais pour lequel nous avons sans doute besoin de rediscuter la doctrine. Nous, associations, et avec vous.

A cela, il y a une attention première à garder en mémoire : l'association est un attelage délicat mais essentiel entre bénévoles, salariés, et volontaires parfois. C'est bien cette extension de la démocratie à l'économie dont parlent Mauss et Paulanyi faute de quoi la domination des seules « lois » du marché risque de vider la citoyenneté de son sens. Alors sans dogmatisme, prenons seulement garde à ne pas faire fleurir aussi les seules lois du marché au cœur de l'économie associative. Il y a besoin des deux.

Aussi, cette réflexion constitue un chantier essentiel et c'est sans doute le chantier de long court que nous pourrions engager en parallèle des mesures plus immédiates qui sont attendues. Nous sommes prêts à le mener ensemble si nous pouvons nous entendre sur ces éléments d'attention que j'ai rappelés juste avant.

Voilà les quelques messages que je voulais partager avec vous monsieur le ministre en propos liminaires et qui ne font pas le tour de tous les sujets, les amis et collègues dans la salle vous questionneront sur de nombreux points et attentes après vous avoir écouté. Vous imaginez bien que du point de vue des urgences nous attendons bcp des arbitrages budgétaires à venir : emploi associatif, FDVA I et II, politique d'accompagnement et service civique.

Enfin je veux finir sur le Mouvement associatif et son organisation. Le dialogue de qualité entre les pouvoirs publics et les associations se renforce lorsque la représentation associative est confortée. Aussi, de notre côté, nous avons engagé des changements pour la représentation associative nationale. Pour élargir, moderniser, épouser les nouvelles formes d'organisation collective associative mais aussi individuelle. C'est le sens du mouvement. Nous avons une identité, une charte graphique, de nouveaux statuts. Voici donc mon dernier message :

Vous avez besoin d'une représentation robuste et en mouvement. Au niveau national et régional. Les autorités publiques fonctionnent toujours mieux avec un interlocuteur structuré même si elles sont régulièrement tentées de le contourner. Mais c'est un jeu risqué nous pensons que la démocratie représentative s'affaiblit toujours elle-même en affaiblissant les corps intermédiaires et donc les logiques de représentation. Aussi, il y a une vraie inquiétude sur le sujet des têtes de réseau. Les moyens pour la structuration du milieu associatif sont en baisse, ou sont déjà très bas dans certains secteurs. Et il y a peu de payeurs prêts à financer la mise en réseau. Nous avons lancé un travail au sein du Mouvement associatif pour revaloriser le rôle des têtes de réseau, leur utilité, leur évolution dans le temps. Ce sujet est essentiel et doit faire l'objet d'une attention en propre.

Merci monsieur le ministre, cher Gabriel Attal pour votre écoute.